

Pouvoirs parallèles à Kigali

Denis Hautin Guiraut

Le Monde, 6 août 1994

Dans l'ombre des nouvelles autorités rwandaises, le FPR et les militaires sont les vrais décideurs.

KIGALI, de notre envoyé spécial

Le directeur de l'information de l'officielle Radio-Rwanda est formel : « *Vous ne pouvez pas entrer dans le bâtiment, pour une question de règlement, mais nous pouvons parler sur le trottoir.* » Moins de cinq minutes plus tard, son théoriquement subordonné directeur des programmes fait passer un message par un militaire autorisant un entretien à l'intérieur de l'édifice. A elle seule, cette petite anecdote résume l'étrange situation politique qui prévaut à Kigali. D'un côté, les hommes publics, détenteurs officiels du pouvoir, président de la République et premier ministre en tête, et, dans l'ombre, ceux que l'on pourrait surnommer « *les fantômes de Kigali* » la plupart des ministres du Front patriotique rwandais et les militaires, qui apparaissent comme les réels décideurs. Ils sont parfois très présents, comme les soldats des barrages qui gardent les routes ou sillonnent la capitale à bord de leurs camionnettes, mais, à haut niveau, ils restent le plus souvent invisibles et secrets. Un comportement à l'image de leur chef, le général Paul Kagamé, aujourd'hui vice-président de la République et ministre de la défense, dont on ne fait qu'apercevoir fur-

tivement l'escorte fournie qui l'accompagne à travers la ville, au rythme de ses multiples déplacements. Ou encore de beaucoup de ministres FPR, tel que celui de l'intérieur ou de la jeunesse, dont on ne sait jamais très bien où ils se trouvent et qui n'ont pratiquement aucun contact avec la presse et la population.

De manière significative, les principaux visiteurs récents dans la capitale rwandaise le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, le secrétaire d'Etat américain à la défense ou le secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines ont rencontré le président ou le premier ministre au grand jour, et souvent devant l'œil des caméras, tandis qu'ils voyaient le général Paul Kagamé dans des lieux les plus souvent inconnus, et à l'abri des regards. Discretion inhérente à la difficile mutation d'un mouvement de guérilla, à peine sorti de la guerre? Tactique politique? Exercice réel et secret du pouvoir, à l'abri d'une structure qu'il contrôle entièrement? Les principaux interlocuteurs du gouvernement ont un avis presque unanime : « *Il y a un seul vrai pouvoir ici, c'est celui de la sécurité, dit le membre d'une grande organisation internationale, dans pratiquement chaque contact avec un officiel, il y a un bras droit ou un conseiller lié au FPR.* » « *Il est évident, ajoute un*

autre, *qu'au côté, derrière et en tout cas jamais très loin des ministres politiques, parfois de grande renommée et de réelle compétence, se trouvent des militaires.* »

Comme le dit pudiquement le premier ministre lui-même, « *le général Kagamé a un rôle important pour la sécurité. Il est chargé de toutes les opérations militaires, et il est aussi au réolé de son succès* ». Pour apparent qu'il soit, ce « *pouvoir parallèle* » est cependant mal connu. Pas une ambassade n'a rouvert et, au sein de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), aucune structure officielle n'est chargée de suivre les contacts avec le FPR. « *Le problème, confie un officier, c'est qu'il n'existe pas non plus de structure officielle chargée d'un tel travail.* »

Cette dualité du pouvoir a pourtant une traduction concrète. Le gouvernement a beau, par exemple, accepter de confier la gestion de l'hôpital de Ruhengeri à des organisations non gouvernementales, pour accompagner médicalement le retour des réfugiés de Goma, l'autorité militaire ajourne aussitôt cette mesure pour la renvoyer « *à un délai d'au moins une semaine* ».

Dans un autre genre, le ministre de la justice, Alphonse Nkubito, ne cache pas son étonnement qui n'est pas de façade lorsqu'il apprend que le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a officiellement recensé deux cent treize prisonniers politiques. « *Mais je ne sais rien de cela. Comment et quand cela s'est-il fait ?* » Tel a été son premier commentaire.

Il est vrai que la tâche du gouvernement n'est pas aisée. Le premier ministre et le ministre de la justice campent littéralement, sans téléphone ni secrétaire, au sixième étage sans as-

enseur de l'hôtel Méridien. Les autres ministres, dispersés aux quatre coins de la ville quand ils ne travaillent pas tout simplement chez eux, passent le plus clair de leur temps à se déplacer. Il est tout aussi évident, comme le dit le ministre de la justice, que c'est « *le FPR qui nous donne des véhicules et nous attribue des maisons* ».

De nombreuses zones d'ombre demeurent. Pourquoi des régions importantes du pays, entre Gisenyi et Ruhengeri, au nord-ouest, ou entre Gitarama et Gikongoro, au sud-ouest, restent-elles encore pratiquement vides de toute population ? Quel est le programme politique du gouvernement, en dehors des professions de foi sur la réconciliation, l'unité et la reconstruction ? Comment et auprès de qui vérifier les rumeurs de disparitions et de règlements de comptes peut-être individuels dénoncées auprès du CICR, d'officiers de la zone de sécurité ou d'autres organisations internationales ?

Une priorité : la sécurité

Un seul cas d'arrestation politique est officiellement connu et reconnu. C'est celui de l'ancien dirigeant politique Sylvestre Kamali, arrêté le 14 juillet dernier. Mais l'histoire n'a été mise au grand jour que parce que l'une de ses filles, vivant à Bruxelles, a manifesté son inquiétude à la presse belge, et qu'une autre, résidant à Kigali elle se trouve être la secrétaire d'un officier des Nations unies, a été inquiétée par les militaires et a dû être protégée.

« *Nous sommes toujours dans une période de transition qui peut prendre du temps* », explique tout d'abord le

ministre de l'intérieur, Seth Sendashonga, quand on lui pose ces questions. Il est évident et public que le FPR est la force motrice de cette transition raison pour laquelle il a créé le poste de vice-président et qu'il ne veut pas s'enfermer dans la logique des partis, prévue par les accords d'Arusha, qu'il avait signés en août 1993 avec l'ancien gouvernement à dominante hutue.

Au sujet des exactions et des arrestations, le ministre de l'intérieur affirme « *ne pas pouvoir nier qu'il puisse y avoir des gens qui cherchent à se venger, ni que ce désir ira crescendo s'il n'y a pas de jugement des coupables. Nous avons arrêté des gens, c'est vrai, et nous recherchons les témoignages. Nous avons aussi procédé à des déplacements de population pour pouvoir assurer leur protection, mais ces zones hier vides commencent aujourd'hui à être rouvertes* ». La présence des militaires permet aussi parfois de mettre « *les bouchées doubles* ». Ainsi, le cabinet, qui a été intronisé dans la plus stricte intimité n'étaient présents le 18 juillet qu'une délégation de communistes belges et trois ministres ougandais, a réussi à obtenir, moins de trois semaines après son entrée en fonctions, une reconnaissance officielle du gouvernement américain et la prochaine réouverture de l'ambassade des Etats-Unis (1).

La définition des priorités du nouveau maire de Kigali et major de l'armée du FPR, Rose Kabuyé, est à elle seule très claire. « *Il nous faut reloger les gens qui rentrent et dont les maisons ont parfois été détruites, assurer l'approvisionnement en eau, médicaments et alimentation* » et « *enfin et surtout, maintenir la sécurité, car des interahamwe [les miliciens de l'ancien régime] se trouvent encore dans Kigali et d'autres peuvent se glisser parmi les réfugiés qui rentrent* ». Au nom de cette sécurité, les militaires semblent donc régner en maîtres à Kigali. Pour combien de temps ?

(1) Outre le président et le premier ministre, tous deux Hutus, le gouvernement de coalition rwandais compte vingt ministres, dont trois n'ont pas encore été désignés (plan, agriculture, information); onze sont Hutus et six Tutsis. Huit ministères sont revenus au FPR (fonction publique, défense, intérieur, santé, transports et télécommunications, famille et condition féminine, réhabilitation et, enfin, jeunesse et mouvement associatif), les autres portefeuilles (affaires étrangères, justice, énergie, enseignement, recherche, finances, industrie, travail, tourisme) se partageant entre le Parti libéral, le Mouvement démocratique républicain, le Parti social-démocrate et le Parti démocrate-chrétien.

DOC :AVEC CARTE